

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 50-357-1926 Coefficients applicables aux taxes télégraphiques.

n° 50-357-1926

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 357 du 31/08/1926

Date de publication
4 août 1926

Date du numéro
31 août 1926

TEXTE INTÉGRAL

l'équivalent du franc or applicable aux taxes télégraphiques via Aden est fixé à 7,4 à compter du 4 août 1926.